

## LE FRANÇAIS LANGUE *PLURICENTRIQUE* : DES ASPECTS DANS QUELQUES PRATIQUES À L'OUEST-CAMEROUN

Jean-Benoît Tsofack  
Université de Dschang

### Introduction

L'étude des pratiques du français hors du cadre hexagonal rentre dans le cadre des *Francophonies périphériques* (Pöll, 2001) qui le revendiquent et le valorisent comme étant une langue *pluricentrique* (Pöll, 2005), c'est-à-dire une langue dans laquelle on peut reconnaître la coexistence de plusieurs normes. On parlera même de langue *polynomique* à laquelle des locuteurs peuvent reconnaître plusieurs *modalités d'existence* (Marcellesi, 1987). C'est bien dans cette logique qu'on peut situer, à la suite de nombreux travaux (Feussi, 2008, entre autres), le français dans le concert des langues au Cameroun reconnu comme « un stock de matériel linguistique, reconnu au moins implicitement par la communauté francophone locale comme l'outil de production d'un sens endogène et le moyen d'expression d'un univers sémiotique original capable de répondre à des besoins expressifs et communicatifs locaux » (Bavoux, 1996 : 118).

C'est donc de cette dynamique qu'il est question dans la région des hautes terres de l'Ouest-Cameroun communément appelée « grassfields », où le français, comme du reste dans l'ensemble du pays, évolue aux côtés d'une multitude d'autres langues et d'autres parlers plus ou moins standardisés. L'objectif de cet article est de s'interroger sur la façon et les modalités d'appropriation, voire, des pratiques du français dans un environnement essentiellement plurilingue, autrement dit, de voir comment les différentes normes (formelles et informelles) se côtoient et coexistent pour assurer une véritable intégration linguistique et sociale, comment les locuteurs réussissent à communiquer avec et « entre les langues ». Ce projet assez modeste certes nous permet de visiter, en partant de la théorie du français comme langue *pluricentrique* définie par Bernhard Pöll (2001 et 2005), les pratiques du français dans quelques situations de parole à l'Ouest-Cameroun, notamment les discours d'évangélisation dans les milieux et les pratiques religieuses.

Les observables sur lesquelles je m'appuie sont tirés de la littérature chrétienne, notamment des discours d'évangélisation oraux chez quelques missionnaires fournis par Ntendondjeu (2006)<sup>1</sup> dans un corpus qu'il a rassemblé lors d'une enquête de terrain menée entre les mois de novembre et décembre 2005, puis de janvier et avril 2006 dans les villes de Bafoussam, Dschang et Foumban. Le corpus comporte 20 textes dont une bonne partie (13) enregistrée *in vivo* dans les paroisses puis transcrite<sup>2</sup> par lui-même, et l'autre (7) extraite d'un volume audio provenant du

---

<sup>1</sup> Les citations de ce corpus seront matérialisées par les initiales (CT) (Corpus Ntendondjeu).

<sup>2</sup> Selon la méthode du GARS.

SERCOM (Service diocésain de la communication) à Bafoussam. Je m'appuie également sur une *observation indirecte* faite par moi-même sur un corpus de littérature chrétienne écrite (brochures, opuscules) inédite en circulation dans les centres diocésains de Bafoussam et de Bandjoun, sans oublier bien évidemment ma propre expérience de terrain comme natif de l'Ouest-Cameroun (Dschang notamment) et connaissant bien les pratiques linguistiques locales.

Je vais situer dans un premier temps ma recherche dans le cadre théorique de la *variation* et du français comme langue *polycentrique* définie par la sociolinguistique contemporaine, ensuite j'analyserai les différentes modalités d'appropriation et de coexistence du français dans les discours d'évangélisation observés en situation de contact des langues et enfin je m'interrogerai sur les (vrais ?) visages du français à l'Ouest-Cameroun en partant des pratiques ponctuelles. Je suis conscient de la non représentativité des pratiques observées par rapport aux résultats de cette recherche, mais puisque la notion de pertinence est aussi centrale en sociolinguistique, je me fonde sur significativité des faits observés, les discours d'évangélisation n'étant qu'une situation-témoin des pratiques et de l'état du français dans l'aire géographique considérée qu'on peut même projeter à grande échelle sur l'ensemble du Cameroun, comme le révèlent les travaux récents cités plus haut.

### **1. La variation au cœur et aux marges de la sociolinguistique<sup>3</sup>**

Aucune langue, dira Marie-Louise Moreau (1997 : 283), ne se présente comme un ensemble unique de règles. Toutes connaissent de multiples variétés dont la diversité est marquée par des étiquettes au singulier. Ce projet qui est d'ailleurs né des travaux de William Labov corréle la variation linguistique à la variation sociale ; autrement dit, la variation linguistique implique donc « l'examen minutieux du contexte linguistique et discursif, de même que la prise en compte des caractéristiques sociales des locuteurs » (Thibault, in Moreau, 1997 : 286). Elle constitue l'une des questions essentielles que pose l'approche des phénomènes de langue en sociolinguistique, tant il est vrai que le mouvement spatial ou géographique des hommes et des langues impose le changement dans la structure même de ces langues. A cet égard, la variation n'est pas seulement une question linguistique, mais elle est aussi et surtout sociolinguistique.

Loin déjà l'idée de savoir comment une langue varie, on peut provisoirement partager le point de vue de Jean-Claude Boulanger (2001 :31) pour qui la langue française ne se rencontre dans son intégralité chez aucun être humain, et elle n'existe pas non plus dans sa plénitude sur aucun territoire où elle est connue ou en usage. C'est donc reconnaître que le français, comme toutes les autres langues, est soumis à variation, et ce n'est pas un hasard si on parle ou étudie ses variétés ou pratiques régionales. Dans sa spatialité, il a toujours été fragmenté, ondoyant et irradiant, il a toujours participé, quels que soient les époques et les espaces d'usages et de normes multiples, et il est émaillé de traits régionaux de tous ordres : phonétiques, grammaticaux, lexicaux, etc. On convient donc que plus une langue s'étend diatopiquement, plus elle s'éloigne de son foyer primaire, plus elle se différencie dans

---

<sup>3</sup> Ce titre reprend fort opportunément celui d'un ouvrage publié en 2007 aux éditions L'Harmattan en guise de Mélanges offerts à Jacqueline Billez

ses structures grammaticales et syntaxiques, plus les divergences phonologiques sont repérables et plus son lexique s'accommode et se particularise sous l'effet d'influences et de conditionnements extralinguistiques multiformes, sans pour autant créer une rupture avec la source, avec le lieu d'émergence (Boulanger, *op. cit.*).

On le sait en effet, avec le temps la langue finit par s'échapper des filets normatifs originels qui la tenaient captive, elle morcelle la supra-norme idéale en une mosaïque d'autres normes qui seront reconnues, interprétées, homologuées ou rejetées suivant les opinions idéologiques de chaque groupe communautaire et c'est sur ces fondements que repose le principe même de francophonie dont on dit qu'elle est *polycentrique*. C'est donc dire que l'unité du français, et par extension son unité normative si elle est un idéal, un concept théorique valable, elle est beaucoup plus illusoire et concevable comme une « abstraction d'école ». Le français (dénommé avec un article défini singularisant), dira Jean Claude Boulanger (*op. cit.* : 32), n'existe pas dans la réalité linguistique. On se sert de cette bannière pour désigner un type de langue qui s'oppose par exemple à l'espagnol et à l'anglais. Dans la réalité vivante du langage des francophones, seuls des français (dénommés avec un article indéfini pluralisant) apparaissent et sont pertinents. Le français « est un système de sous-systèmes qui, eux, sont actualisés dans des usages variables, en France, au Québec, en Belgique, en Suisse, en Afrique, au Maghreb<sup>4</sup>, etc. ».

On est donc loin de la définition d'une norme unique du français donnée comme stable par rapport aux usages, d'autant plus que « la norme elle-même, qu'un impérialisme linguistique injustifié appelle « le français » tout court, ne constitue que l'un des nombreux français » (ou variétés de) (Muller, 1985 :50). La norme exclusive régissant les comportements langagiers d'une société donnée ne peut être qu'un leurre, puisqu'elle est constamment négociée, modifiée en toutes circonstances, nuancée en fonction des conditions évolutives des pratiques discursives et des interpellations multiples mises en jeu par la communication (Rey, 1994 :312). La variation est consubstantielle à la glottogénèse du français même, qui apparaissait déjà comme une langue éclatée dès son émancipation du latin. Il aura donc fallu un long cheminement pour en arriver à la « coexistence de normes distinctes (...) par des communautés linguistiques différentes culturellement éloignées les unes des autres » (Corbeil, 1987 :12).

L'approche *diatopique* de la variation élaborée par Bernhard Pöll (2005) par exemple, se propose, sous l'éclairage du concept de *langues pluricentriques* ou *polycentriques*<sup>5</sup>, de mettre en évidence le processus d'*émancipation linguistique* (qui n'a pas qu'un seul centre dont émanent les normes de la langue standard) élaboré par des chercheurs américains (par exemple Clyne, 1992). Ce concept tient son origine du fait que « la standardisation d'une langue n'implique pas nécessairement l'émergence d'une seule norme linguistique et sa perpétuation à l'infini » (Pöll, *op. cit.* : 10).

---

<sup>4</sup> Les soulignements (gras) et les parenthèses sont de l'auteur.

<sup>5</sup> Comme d'ailleurs celui de *langues polynomiques* élaboré pour spécifier les variétés non hiérarchisées d'une langue (ou variété de) - ses « modalités d'existence » - au sein de laquelle il existerait un sentiment de tolérance du fait de sa « reconnaissance-naissance » ou de son « individuation » par la communauté linguistique. Ce qui a donc permis de distinguer le corse comme variété (ou langue) autonome à côté de l'italien dont il est issu (on y reviendra en détail dans la suite du travail).

La *diversification* des normes est le propre des langues parlées dans plusieurs pays et même sur plusieurs continents. Mais, comme avec la *polynomie*, on éprouve encore des difficultés certaines à définir les variétés *pluricentriques* à partir des « indices linguistiques »<sup>6</sup>. Néanmoins, la solution, comme ce fut le cas pour la définition d'une langue (ou de son autonomie) ne relève pas de la *linguistique de la langue*, mais bien plus des sciences sociales ou de la sociolinguistique. Il semble donc, que la formation de variétés nationales (ou territoriales) soit essentiellement un phénomène identitaire<sup>7</sup> (Pöll, *op. cit.* : 24) lié à un désir d'individuation, en rapport avec des représentations et des « savoirs intuitifs sur les choses pouvant orienter et organiser ces prises de position que constituent les opinions ou attitudes » (Singy, 1996 :32).

## 2. État des lieux

Désignée sous l'appellation générique de « Région Bamiléké », de « Hautes terres » ou « Grassfields », l'Ouest-Cameroun recouvre un vaste ensemble de hauts plateaux supérieurs à 1000 m étagés de chaque côté d'un alignement d'édifices volcaniques formant une grande cassure appelée la « *ligne du Cameroun* » (Kengne, 2005 : 10). Cette ligne est jalonnée de l'Est à l'Ouest par les Monts Bamboutos (2700 m), Oku (3008 m), et plus loin le Mont Manengouba et le Mont Cameroun. Autant d'aspérités naturelles qui font que la région de l'Ouest-Cameroun soit un cadre austère et téméraire, comme ses populations également.

Dans cette région, deux grandes entités ethniques, historiques et culturelles se côtoient : les *Bamiléké* qui sont le groupe humain majoritaire, soit 2.9 millions<sup>8</sup>, dont la moitié sur leur territoire propre. A identité très forte, ce groupe, même au temps où il prospérait grâce au commerce des esclaves avec le littoral, n'eut jamais d'unité politique. Christianisée, la société est restée très hiérarchique et fort attachée aux traditions, encadrée par plus de cent chefferies. Conjugés au surpeuplement, ces traits ont produit leur dynamisme tout comme leur émigration massive vers les zones agricoles ou commerciales du littoral ou du centre. Les 11 groupes qui les caractérisent ont des langues distinctes (incluant 62 dialectes et sous-dialectes), mais assez proches. Les *Bamoun*, ensuite, occupent la partie orientale de la province, le Noun. Ils se distinguent moins par leur effectif (0.4 millions dont le quart en diaspora) que par le prestige de leur royaume séculaire. Le *shu pamem*, langue du pouvoir, a affermi les liens entre les chrétiens et musulmans qui forment autour de leur sultan une sorte de nation soudée par une forte organisation sociale.

Sur le plan purement linguistique, la région bamiléké est, comme sa population, l'une des plus atomisées. Les langues sont si nombreuses et si différentes, mais si voisines qu'on les crut longtemps mixtes (semi-bantoues), nées de nombreux flux migratoires qui se sont installés et sédentarisés autour des chefferies (Ghoms, 1972). On compare les naissances des villages<sup>9</sup> aux toiles d'araignée (chaque village en engendre un autre, et ainsi de suite) et, d'après Greenberg (1963), la région

<sup>6</sup> Des « modalités d'existence » ou « indices de reconnaissance » d'une (variété de) langue polynomique.

<sup>7</sup> Le soulignement (gras) est de l'auteur.

<sup>8</sup> Tous les chiffres utilisés jusqu'ici sont fondés sur la population du Cameroun en 1995, soit 13.5 millions.

<sup>9</sup> Chaque village étant bâti autour d'un chef, donc d'une chefferie.

bamiléké fait partie de la vaste zone qui s'étend jusqu'au Nigeria, reconnue comme le berceau des langues bantoues. On distingue plusieurs grands groupes linguistiques de souches assez proches, disséminées dans les huit départements que compte la région: du nord au sud on a les Bangwa [*gwe*] du Lebialem (par exception « anglophones »), les Ngombale [*ngombale*], Megaka [*mugaka*], Nguèmbong [*ngyeboong*] et Ngomba [*ngomba*] des Bamoutos, les Dschang [*yemba*] de la Menoua, les Bandjoun [*ghomala*] de la Mifi, des Hauts Plateaux et du Koung-Khi, les Fe'fe [*fe'fe*] du Haut-Nkam, les Ndanda [*nda'nda*] à cheval sur le Koung-Khi et le Nde, les Bangangté [*medumba*] du Ndé, les Bakwa [*kwa*] du Nkam, et à l'est les Bamoun [*shu pamem*].

Au total, on peut dire que la région de l'Ouest-Cameroun présente une grande diversité culturelle et linguistique, et c'est dans cette hétérogénéité qu'évolue le français langue officielle, mais aussi véhiculaire urbain (à côté du pidgin-english et dans une certaine mesure l'anglais) qui pèse encore énormément sur la tradition de l'écrit, mais qui est fortement concurrencé à l'oral par d'autres véhiculaires au niveau de chaque ville ou département. C'est donc dire qu'il y a, dans ce concert des langues, une forte collision de normes (cf. Feussi, 2006 et 2008) dont on peut évaluer la manifestation dans plusieurs situations de discours, à l'instar des discours d'évangélisation. Le français ne sort pas toujours indemne de cette (con)fusion de normes et de lexiques qui est le propre même de la dynamique des langues en situation de contact.

### 3. Le français et ses modes d'*appropriation*

Le colloque « Situations de plurilinguisme et enseignement du français en Afrique » tenu à Besançon les 16 et 17 novembre 2003 dont les actes ont paru sous le titre *Appropriation du français en contexte multilingue*<sup>10</sup>, résume en quelque sorte la complexité et la complexification des situations d'appropriation du français en Afrique francophone. Si, s'*approprier* signifie « faire sien », faire une langue sienne veut dire l'acquérir, l'adapter, et agir à travers elle, bref, « construire son identité individuelle et sociale » (Ploog et Rui, 2005 : 11). L'ouvrage dégage trois axes d'*appropriation*, notamment l'*appropriation* comme « processus par lequel le locuteur ou la communauté accède à la compétence linguistique ou discursive » (*ibid.* : 12) (qui est plurielle pour les locuteurs francophones d'Afrique subsaharienne), ensuite l'*appropriation* comme résultat de ce processus, c'est-à-dire, une « compétence linguistique construite autour d'un bagage structural qui accompagne le locuteur dans les diverses situations d'échange », et enfin l'*appropriation* comme « changements structuraux que la langue (française) aura subis au cours de ces contacts » qui témoignent d'une « complexification certaine de la situation sociolinguistique du français, qui ne se cantonne plus désormais dans les fonctions véhiculaires qui lui sont traditionnellement assignées » (*ibid.* : 14).

À côté de la variété standard du français acquise à l'école<sup>11</sup>, le mode d'acquisition du français<sup>12</sup> est dans l'ensemble, oral, transmis en famille ou dans la

---

<sup>10</sup> Sous la direction de Katja Ploog et Blandine Rui, en 2005.

<sup>11</sup> L'introduction des langues camerounaises comme langues de scolarisation est assez récente, même si les expériences qui existent depuis quelques années dans quelques établissements pilotes, sont encore loin d'être généralisées. L'ouverture annoncée d'une filière de formation en

plupart des cas, dans la rue (les marchés et les espaces publics) ou sur le tas, du fait du fort taux de population rurale et d'adultes (voire, de plus en plus de jeunes) sous-scolarisés. Ce qui implique une nette tendance à sa vernacularisation traduite par une dilution progressive de norme et une simplification des structures morpho-syntaxiques fortement influencées par le substrat des langues locales. Cette influence est bien manifeste dans diverses formes de métissages et d'alternances nées des langues en contact dont l'emprunt constitue l'un des paradigmes essentiels.

### 3.1. L'emprunt comme paradigme de « perturbation » de la langue

On parle de créativité verbale chaque fois qu'une nouvelle unité de langue est formée à partir d'autres unités existantes dans la langue, soit pour des besoins d'expressivité, soit parce que la réalité exprimée ne peut l'être autrement que par le choix et l'utilisation du mot nouveau. L'emprunt constitue à cet égard un indicateur potentiel et palpable de la dynamique des langues. Non seulement il « perturbe » les langues, met du « désordre » (de Robillard, 2001) dans les langues, mais aussi participe de la « mixité ». Il est, à cet égard, symptomatique des mélanges. Les paradigmes de l'emprunt sont assez nombreux dans le français des discours d'évangélisation à l'Ouest-Cameroun :

#### 3.1.1. Les termes dialectaux

On note dans le français tel qu'il est utilisé à l'oral et à l'écrit dans les discours d'évangélisation, une profusion de termes dialectaux où de nombreux lexèmes sont repris des langues du terroir (*yemba, ghomala...*) pour fixer des réalités particulières :

- (1) Pour ce qui concerne le *Chuep'si mbem* dans chaque concession, il existe un arbre sacré dans la résidence paternelle où sont rassemblés les esprits qui moulent ou qui façonnent chaque enfant (*Dieu des Noirs et Dieu des Blancs*, p.54).
- (2) La poule jetée s'appelle poussin de l'esprit moniteur de l'enfant *Gop mbemmou* qui donnera naissance à de nombreux poussins dont personne ne pourra s'emparer (*ibid*, p.52).
- (3) Pour revenir à la terminologie, il ressort de ce qui précède que les Baham comme tous les autres Bamiléké reconnaissent un Dieu créateur *Tchiépo'o si ngnap ngun* qui est la force génératrice (*ibid*, p.18).
- (4) Pendant que nous avons les uns qui couvrent leur cœur pour accueillir le Seigneur d'autres ferment leur cœur + je crois que nous avons ici *mo'o Tegua* qui est un notable + / il y a, i y a/ d'autres notables parmi nous (CT p. 7)

---

langues et cultures nationales à l'École Normale Supérieure de Yaoundé ainsi que dans certaines universités d'Etat constituent un bel espoir et une avancée prometteuse dans ce sens.

<sup>12</sup> Qui reste à bien des égards une langue prestigieuse en termes de *status* et de *corpus* (Chaudenson, 1991) ; langue de scolarisation, mais aussi langue d'intégration sociale dans les centres urbains.

- (5) Le chrétien ne devrait pas avoir peur de la mort + désirez la mort euh ce n'est pas avec le *ndo* qu'on passe ce chemin-là (CT, p. 83).

En effet, tous les termes dialectaux employés dans ces exemples véhiculent des réalités culturelles spécifiques que le français est inapte à traduire, c'est-à-dire respectivement le lieu sacré (1) où l'on fait des offrandes aux Dieux (3) dans les cultes religieux traditionnels, la poule (2) qui sert à faire ces sacrifices ou qui garde et incarne l'âme des enfants, ou la malédiction (mauvais sort) (5) jetée par les Dieux au cas où les exigences sacrificielles ne sont pas remplies par les humains. Ce sont autant de preuves de la réalité de l'influence du culturel sur la langue qui, à son tour, se dote d'un vocabulaire nouveau qui progressivement, se lexicalise, à l'instar des termes d'adresses comme celui de l'exemple (4) (qui signifie « monsieur »). Tous ces emprunts qui sont ainsi intégrés dans le système morphosyntaxique du français « conservent dans les français régionaux d'Afrique une mémoire assez forte de leur sémantisme dans leur langue d'origine » (Queffélec, 1998 : 363). On peut bien multiplier des exemples à l'infini dans bien d'autres aspects de la vie socioculturelle qui donnent la preuve que le français s'enrichit de plus en plus de termes dialectaux qui rentrent en compétition avec les mots du français standard, mais qui participent à la compréhension réciproque avec pour fonction de « plonger le lecteur immédiatement dans une atmosphère culturelle particulière » (Daff, 1998 : 55).

Sur un tout autre aspect, les « perturbations » du français à l'Ouest-Cameroun sont aussi manifestes dans de nombreux cas de transpositions (morphosyntaxiques ou sémantiques), voire de traductions des expressions ou constructions particulières dans le français des langues du terroir, à travers des calques.

### 3.1.2. Les calques d'expression

Comme avec l'emprunt, on a généralement recours aux calques chaque fois que pour exprimer certaines réalités, on choisit des formes d'expression que l'autre langue ne peut fidèlement traduire, c'est-à-dire quand « pour dénommer une notion ou un objet nouveau, une langue A traduit un mot, simple ou composé appartenant à une langue B en un mot existant dans la langue » (Dubois, 1984 : 148). A ce titre, on peut distinguer ici deux niveaux de transposition dont l'un au niveau lexical et l'autre au niveau sémantique.

Le calque lexical ou d'expression par exemple, transpose « l'équivalent français d'expressions faisant référence à une socio-sémantique commune que chaque langue encode d'une manière différente » (Lafage, 1995 : 96). Ces réalités, on les retrouve exprimées dans un certain nombre de lexèmes verbaux comme *laver*, *placer*, *asseoir*, *arrêter*, et *travailler* etc. essentiellement polysémiques :

- (6) Pour que le successeur occupe place de son père dans chaque société secrète, il doit donner de l'argent, des porcs, des chèvres, des sacs de sel, des fûts ou des tines d'huile etc. pour *laver le siège du défunt* (*Le chrétien et le veuvage*, p.13).
- (7) Pour *placer le successeur*, on verse de l'argent au chef (*ibid.*)
- (8) Sur leur demande, tu es allé *t'asseoir sur un tabouret traditionnel* qui n'offre même pas la possibilité de se reposer, mais

jusque là tes difficultés ne font que se multiplier » (*Il faut craindre la peur*, p. 26)

- (9) C'est ainsi qu'à un certain moment ces démons commencent à se manifester dans une personne et on dit que *Dieu l'a arrêté* (*ibid*, pp. 54-55).
- (10) Aux environs de vingt trois heures, la voyante crie pour venir vers moi en déclarant qu'on lui demande de *travailler rapidement sur moi* sinon la femme enceinte que j'ai rencontrée là-bas ne va pas accoucher (*ibid*, p.57)
- (11) On te dit qu'il faut te *blinder* + *et on te blinde* pourquoi + on *t'attache* on *vous attache* et le blindeur meurt avant toi + ainsi bien aimés notre vie est cachée en Dieu (CT, pp. 80-81).
- (12) bon maintenant on te dit d'enlever les crânes tu n'enlèves pas mais donne-nous seulement ton argent en ton /absence, Ø/ fais pas qu'on sache mais à ta place *nous restons par derrière faire* + (CT, p. 19).

On comprend bien que ces constructions verbales successives ont perdu de leur sémantisme de base pour signifier autre chose par traduction littérale : *laver un siège* (6) voudra dire « introniser, purifier ou prendre la place de son père dans la tradition séculaire des rites d'intronisation ». De même, *placer* (le successeur) (7) voudra dire « choisir et introniser l'héritier du chef ou du notable » qui, par la suite viendra *s'asseoir* (8) sur le tabouret de son père, c'est-à-dire « prendre sa place au sein de la société secrète ». Sur un tout autre plan, dans la cosmogonie bamiléké, on dira que Dieu a *arrêté* quelqu'un (9) chaque fois qu'il deviendra devin ou prêtre traditionnel dans la tradition mystico-religieuse, et, l'étant, il a la possibilité et les pouvoirs naturels de *travailler* sur les patients (10), c'est-à-dire, les *blinder* (11) (protéger par des scarifications) afin de les préserver des maléfices et de la sorcellerie, si le patient lui-même est présent, mais s'il est indisponible, on peut *rester par derrière faire* (12) (« faire après lui »). Toutes ces réalités, le français standard ne les traduit pas dans toute leur originalité, et c'est la raison pour laquelle elles sont traduites ou transposées dans une autre langue, même si elles utilisent des termes français sémantiquement attestés.

Mais ce qui est frappant dans toutes ces constructions verbales, c'est leur flexibilité sémantique qui les rend polysémiques. Des verbes comme *arrêter* et *laver* expriment des réalités différentes construits dans des contextes différents, en dehors de celles déjà exprimées dans les exemples ci-dessus. On aura ces sens actualisés par exemple dans:

- (12) En matière d'arrêter la pluie, certains sont des spécialistes. Quand nos parents ont une manifestation à faire, ils vont verser de l'argent chez les sorcier pour qu'ils *arrêtent la pluie* de peur qu'elle n'empêche leur fête (*Nos pères n'ont hérité que du mensonge*, p. 20).
- (13) A Baham, on ne dit pas explicitement que le chef est mort, mais que *le temps est mauvais* (Zu pock). La communauté villageoise

*supporte le deuil* du chef pendant neuf semaines. Pendant ce temps son *successeur déjà arrêté* par les Kamvuck (les neufs notables) vit au Là akam (maison d'initiation) d'où il devra sortir avec une femme enceinte dont le futur enfant portera le nom de Toukam (*Dieu des Noirs et Dieu des Blancs*, p. 7).

- (14) Lorsqu'une fille a passé sa vie à faire des avortements et que dans le mariage elle ne conçoit pas, le voyant va lui dire qu'elle a la malédiction, et pour cela, on doit *la laver*, elle doit faire des sacrifices sur les crânes et aux dieux de la concession (*Il faut craindre la peur*, p. 64).

Nous voyons bien que ces verbes sont tantôt transitifs, tantôt intransitifs en fonction des réalités du monde qu'ils sémiotisent et qu'ils désignent : *arrêter la pluie* (12) par exemple n'a plus son sens tactile ou de prégnance pour signifier selon la circonstance « interrompre la pluie par des moyens mystiques », différent bien évidemment de *arrêter le chef* (13) qui veut dire « le choisir parmi ses frères<sup>13</sup> », le saisir en quelque sorte, même si la construction reste également transitive directe. Il en est de même du verbe *laver* (14) qui, même s'il reste transitif dans toutes les constructions, voudra signifier des réalités différentes, comme par exemple « purifier ou exorciser » dans *laver quelqu'un*, également, avec des légères nuances dans *laver une veuve* qui veut dire « sortir de la période du veuvage (après le décès de son époux) ». On peut dire, au regard de ce qui précède, que les différentes transpositions linguistiques dont nous venons de parler non seulement jouent sur le référent qui est variable en fonction de la réalité socioculturelle, mais aussi sur la polysémie même des mots français qui connaissent à la fois une désémantisation et une resémantisation contextuelle afin de miser sur la pliance du système de la langue. Aux sens usuels en français s'ajoutent des sens purement socioculturels qui font qu'il « existe une personnalité qui se reflète dans l'usage du français. [et] se manifeste (...) dans l'adaptation de la sémantique aux réalités socioculturelles » (Latin, 1993 :60).

L'autre transposition des systèmes linguistiques se situe au niveau de qu'on appellerait des calques proverbiaux, lorsque des structures parémiologiques issues de la culture populaire sont transposées en français, comme par exemple :

- (15) Pourquoi vendre les âmes pour acquérir des titres ? Quelle est donc cette espèce de culture qui veut que *quelqu'un donne un coup d'envoi afin que je creuse la tombe de mon père* ? (*Le chrétien face à la culture*, p. 19)
- (16) Tu as déterré le crâne parce que les voyants t'ont dit que le défunt se plaint qu'on l'a abandonné sous la pluie (*ibid.*).

En effet, la forme proverbiale contenue dans (15) est une sagesse populaire qui voudrait d'ailleurs inciter à ce que chacun prenne ses responsabilités sans attendre

---

<sup>13</sup> Dans la tradition bamiléké, le choix du nouveau chef se fait par « arrestation » devant et parmi tous les enfants du défunt dans la cour et en public le jour convenu décidé par les membres de la famille ou de la cour royale qu'on a appelés les « neufs », d'où la plénitude du sens d'*arrêter* dans l'exemple en question.

toujours l'initiative des autres, autrement dit, il s'agit du « aide toi et le ciel t'aidera » bien connu qui est l'autre revers de l'inertie. Personne ne peut mieux vous aider que vous même, et c'est une philosophie caractéristique de l'ethos bamiléké qui valorise le dynamisme et la prise en charge par chacun de son destin personnel. C'est pratiquement la même philosophie qui sous-tend la deuxième expression « *abandonner un défunt sous la pluie* qui voudra dire « construire sa propre maison »<sup>14</sup> qui révèle l'un des pans des fondements de la cosmogonie religieuse des peuples des montagnes au Cameroun, traduite en français. Elle lui donne le visage d'une langue mosaïque faite de colorations diverses que révèle aussi l'alternance des codes au sein des énoncés.

### 3.2. L'alternance codique comme autre paradigme de la « mixité »

L'alternance interphrastique des langues comme manifestation de la dynamique des langues en contact au Cameroun n'est plus à démontrer. J'ai pu montrer par ailleurs (Tsofack, 2002), pour ce qui est de la publicité, qu'elle est un terrain fertile où se manifeste le plus la *plurivocalité* qu'impose le plurilinguisme. L'alternance codique est l'une des formes évidentes du contact du français avec les autres (variétés de) langues camerounaises, en ce sens qu'il s'agit, dans une séquence en français, de l'intégration de portions appartenant à d'autres codes linguistiques. On parlera d'une « alternance fonctionnelle déclenchée par le contexte référentiel extra-linguistique » (Bonnot *et al.*, 2002) qui peut conduire, à établir « des correspondances entre données linguistiques et données sociologiques » (Baylon, 1996 :148).

Deux cas de figure se présentent dans l'ensemble des discours observés, : selon que l'alternance se fait avec ou sans itération bilingue.

#### 3.2.1. L'alternance avec itération

On peut noter des cas d'alternance où les contenus informationnels de séquence sont au moins partiellement différents de ceux qui précèdent. Mais lorsqu'ils sont identiques, on parle d'itération bilingue, c'est-à-dire lorsque le locuteur « reprend une information déjà énoncée dans l'une des variétés et la reproduit dans l'autre » (Bonnot *et al.*, *op. cit.*). Les propos repris ou traduits peuvent être fidèles ou non, en fonction des stratégies de planification des messages. Nous avons enregistré les séquences des discours dans la plupart des cas où il n'y avait pas de traducteurs ou du moins en leur absence ; le prédicateur se trouvait dans l'obligation de traduire lui-même (avec parfois des approximations certes) des séquences ou du moins de naviguer « entre les langues » pour satisfaire en partie le public. C'est une stratégie de connivence par excellence où le locuteur utilise des séquences en langue autre pour valoriser un *we code* afin de se montrer proche du public. A cet égard, le français apparaît comme une stratégie de positionnement social ou discursif dans la logique d'une stratégie altéritaire. On note ainsi deux cas d'itération bilingue, l'itération français/anglais (ou pidgin-english) et l'itération français/langues vernaculaires.

##### 3.2.1.1. Itération binlingue français/anglais (pidgin-english)

---

<sup>14</sup> Dans laquelle on conservera les crânes, signe de continuité

Ici, des séquences du discours en français sont reprises ou retraduites en anglais ou en pidgin-english :

(17) mourir avec Jésus Christ c'est tuer en nous tous nos péchés  
parce que Jésus vous aime *Jésus love you* (Jésus vous aime)  
(CT, p. 80).

(18) le bon Pasteur n'est pas un vampire + un suceur de sang le  
bon Pasteur c'est celui qui donne sa vie pour ses brebis the *good  
sheeper /sheepar/ is who offers his life for his sheep* (CT, p. 81).

### 3.2.1.2. *Itération bilingue français/langues de l'Ouest*

Dans ce cas, comme le précédent, les séquences du discours sont reprises en langue locale non seulement pour satisfaire ponctuellement une bonne partie de l'auditoire dont la compétence en français est limitée, mais parfois pour marquer ou insister particulièrement sur le dire, voire maintenir le contact par la sollicitation d'un *we code* :

(19) la nouvelle année qui commence xx prions le Seigneur *mpe  
essyakne atsipo* (prions le Seigneur) (CT, p. 64).

(20) combien perdent leurs bébés parce qu'on n'a pas tendu un  
billet de CFA à un infirmier *pa nâ pîsûè yue pe vûè pon  
pap mengaha* (combien ont perdu leurs bébés parce qu'elles  
n'ont pas corrompu l'infirmier ?) (CT, p. 47).

(21) c'est comme cela que Dieu fait pour montrer que nul n'est  
épargné de sa miséricorde de sa bonté *akâku ponterü nyinyi  
ndêt mi mo shiê mûm ndipâfe mo tû ghuezen i na* (Dieu est bon  
et miséricordieux) (CT, p. 44).

Que ce soit en *yemba* (19), en *shu pamem* (20-21), le prédicateur a recours à cette forme d'alternance soit pour mettre le propos en évidence, soit encore pour traduire des structures complexes, mais toujours est-il qu'il cherche à faire « une mise en relief du propos et [à] faciliter l'encodage » (Bonnot *et al.*, *op. cit.*).

### 3.2.2. **L'alternance sans itération**

Cette forme de métissage ou de mixité des codes est l'une des preuves évidentes du contact du français avec les autres langues qui aboutit progressivement à une dilution des normes syntaxiques propre à une variété vernaculaire qui se met en place. Cela peut s'expliquer aussi bien par l'absence du mot juste que par le sentiment d'insécurité linguistique des locuteurs ayant une compétence assez limitée du français standard ; mais toujours est-il que le locuteur adapte à chaque fois ses langues à celles des interlocuteurs, de façon à trouver chaque fois un terrain sur lequel tout le monde pourrait s'entendre, ou du moins se comprendre. Cette polyvalence s'inscrit dans la logique de l'affectivité caractéristique de la communication sociale. Il s'agit de la construction d'un univers social où tous les acteurs avec leurs pratiques ont leur place, dans un fonctionnement assez souple (Feussi, à paraître). L'alternance des codes ou des langues ne se fait plus par souci de traduction d'une réalité en une langue plus accessible, mais par souci de maintenir l'attention du public. La fonction est

davantage celle de soulignement expressif qui a certes cette visée phatique, mais aussi une visée de construction d'une identité sociale urbaine à travers l'affirmation d'un code de connivence, comme le confirment les exemples ci-dessous :

- (22) En plus des pratiques religieuses basées sur les liens de sang ou de consanguinité il existe un autre type de culte qui se rend dans les sites sacrés publics ou communautaires et qui mobilise toute la communauté, c'est le cas de *feuveuck, touom'si ou mayam*. Dans ce cas, ces temples ou sites sacrés, lieux de cérémonies sont soit des traits de la nature d'un endroit présentant un caractère extraordinaire soit des univers ayant fortement marqué par son histoire (*Dieu des Noirs et Dieu des Blancs*, p. 31)
- (23) Dans la société traditionnelle bamiléké, le juste (*modandan*) est un hommedroit, c'est-à-dire celui qui peut à chaque instant être capable de s'exprimer devant un *chuep'si* pour affirmer sa droiture celui qui respecte des lois du pays *Cho'o ngun* l'expression « lois du pays » est aussi employé pour se référer à un chemin droit *dje dandan* par opposition à un injuste, *singue mo* un homme qui n'est pas droit, qui suit toujours un chemin tortueux, sinueux et connotant l'idée d'injuste (*ibid*, p. 36).

On constate donc, que dans la structure phrastique, il y a alternance avec des mots, expressions ou phrases relevant des langues locales chaque fois que le locuteur veut exprimer une réalité spécifique relevant de la cosmogonie locale. Cela justifie la juxtaposition des codes différents et bien délimités à l'intérieur desquels le locuteur se déplacerait, selon un procédé d'insertion intra- /inter- / extra-phrastique. Cette mixité contribue à l'émergence d'une « parole régionale » dont la dynamique « ne peut être saisie qu'à travers un jeu subtil de conditionnements sociaux et psychologiques interactifs » (Bonnot, 1995 : 9), c'est-à-dire une parole singularisante à travers laquelle « l'individu ne peut prendre conscience de son identité (...) que dans la mesure où il a connaissance d'autres groupes culturellement distincts à l'intérieur (...) de la société où il vit » (*ibid*). Dans ce cas, l'alternance codique permet au locuteur de résoudre une difficulté d'accès au lexique, tout en marquant « le changement momentané de destinataire et l'appartenance ethnique de ce nouveau destinataire » (Grosjean, 1982 :152).

Dans ce jeu d'ajustements et d'adaptations permanentes, voire de fluctuations, il peut arriver qu'un « patron intonatif ne correspond[e] ni à celui de la langue matrice ni à celui de la langue encastrée » (Barillot, 2001 : 132). On constatera à ce sujet que ces alternances codiques ou mélanges de langues ne laissent pas nécessairement les langues ou les codes indemnes, dans l'état où on les aurait trouvés avant usage (Calvet, 2007 :16). Mais de toute évidence, le français garde et conserve son statut véhiculaire en situation formelle dans la région de l'Ouest, et, en même temps qu'il augmente le nombre de ses locuteurs du fait de l'urbanisation et de ses fonctions, il se modifie, et sa forme actuelle est en quelque sorte le résultat progressif de la « mixité ». Même si le français du Cameroun est beaucoup plus aujourd'hui le

produit des descriptions, c'est-à-dire, la « langue des linguistes » (Calvet, 2004), il reste que sur un plan purement fonctionnel, son existence et sa perception sont fonction de ses rapports sociologiques avec les autres langues d'une part, et d'autre part, des représentations des locuteurs et des contextes d'usage qui sont par essence hétérogènes. Les usages du français, comme dans l'ensemble, ceux des langues à l'Ouest-Cameroun ne dépendent pas seulement du locuteur, mais des différentes relations sociales qu'elles lui permettent de tisser (Feussi, 2007 : 243).

#### **4. le français malgré tout : une construction permanente**

Si l'on peut poser ou penser qu'il n'y a aucune pratique ou usage de français qui soit stable et prédictible dans la constellation des langues et des cultures à Douala (au Cameroun en général dans les grands centres urbains) comme l'a relevé Feussi (2006 et 2008), on ne peut penser la fonctionnalité du français à l'Ouest-Cameroun comme quelque chose de stable ou de décontextualisé. Il se construit une personnalité variable, alliant les besoins de communication et d'intercompréhension au désir de promotion sociale et de construction d'une identité régionale. Les locuteurs adaptent leurs langues à celles des interlocuteurs de façon à trouver chaque fois un terrain sur lequel tout le monde pourrait s'entendre, ou du moins se comprendre.

À cet égard, on peut dire, au vu de ce qui précède, qu'il n'y a pas un français ou une norme unique du français à l'Ouest-Cameroun, mais il y a des « français » ou ce que l'on peut appeler des pratiques adaptatives, c'est-à-dire, la langue que l'on (se) construit à chaque fois dans l'interaction et dans les discours. En accordant ainsi la primauté à la fonctionnalité sociale, les pratiques linguistiques des locuteurs seraient moins figées qu'elles ont souvent été présentées dans les descriptions du français au Cameroun (Feussi, 2007 : 233). La constance des exemples développés dans cet article montre que l'utilisation du français dans la plupart des situations de discours permet une relativisation des frontières entre les langues. Cela revient à dire qu'en dehors du cadre strictement formel (officiel), il n'existe pas de pratique linguistique entièrement prévisible, et il convient de cerner le français comme un cadre diversifié, aux ramifications variées sinon comment le définir sans supposer la présence d'une autre langue ? On ne saurait l'étudier comme une langue unique et *monocentrique*, mais comme une langue pluralisée et démultipliée. Dans ces conditions, les conclusions tirées par Feussi (*ibid.* : 249-250) pour ce qui est de la pratique du français à Douala restent valables pour les interactions en situation d'évangélisation à l'Ouest-Cameroun, à savoir que pour une langue aussi dominante que le français qui assume de multiples fonctions (officielle, véhiculaire et même vernaculaire), il arrive que chacun des locuteurs puisse (finalement) parler son français tout en se faisant comprendre par les autres. On pourrait ainsi penser que par l'acceptation mutuelle des différences linguistiques, par leur rôle – rôle presque complètement occulté par les linguistes qui ont pris la place des acteurs réels, en faisant comme si ces derniers « ne disposaient que d'un seul langage tandis que l'analyste disposerait en plus d'un métalangage dans lequel le premier serait « enchâssé » » (Latour, 2006 :71) – dans la

définition, le dénombrement et le tracé des frontières entre les langues, les locuteurs présentent des comportements qu'on pourrait qualifier de *polynomiques*<sup>15</sup>.

### **Conclusion : la langue du linguiste ou la montagne de Cézanne**

Au vu des pratiques du français dans les discours d'évangélisation à l'Ouest-Cameroun comme nous venons de le voir, on peut dire, en guise de conclusion, que dans la galaxie des langues qui meublent l'écologie sociale et linguistique urbaine au Cameroun, un nouveau regard sur les langues (le français) et leurs pratiques s'impose. On devra s'empêcher de considérer les rapports du français avec les autres langues en termes de conflit, mais de complémentarité et de positionnement discursif et social, voire de construction. Sans être entièrement prévisibles, toutes ces langues sont susceptibles d'émerger dans les pratiques de locuteurs. Si nous considérons le locuteur comme *celui qui parle*, il y a des chances que nous donnions au terme francophone une définition assez réductrice, qui exclurait ceux qui *comprennent tout simplement*. Parce que la norme est désormais relative, « le francophone serait désormais celui qui participe, même sans parler français, à la construction de pratiques linguistiques catégorisées contextuellement comme du français » (Feussi, à paraître).

Cela revient à considérer qu'il n'y aurait pas de norme dominante objectivement, et donc que le français ne peut être décrit *a priori* comme on l'a fait jusque-là. Autant on peut dire, avec Louis-Jean Calvet (2004), qu'il y a la langue des linguistes (comme la « Sainte Victoire » de Paul Cézanne), autant on peut dire qu'au Cameroun en général, il y a un français des linguistes (qui le décrivent sans cesse sans pour autant dire ce qu'il est véritablement), mais aussi un français des locuteurs qui n'est pas « un objet réel » qui s'imposerait à eux comme une « donnée » (Blanchet, 2007 : 33-34), mais qui se construit sans cesse au gré des situations et des représentations.

### **Bibliographie**

- BARILLOT, N. (2001). « Code switching arabe marocain / français : remarques générales et aspect prosodique », in Canut, C., Caubet, D., *Comment les langues se mélangent, code switching en francophonie*, Paris, L'Harmattan, 119-133.
- BAVOUX, Cl. (dir) (1996). *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- BAYLON, C. (1996). *Sociolinguistique: société, langue et discours*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Nathan.
- BLANCHET, Ph. (2007), « Quels “linguistes” parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », in *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, n°1, en ligne sur <http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique55>.
- BONNOT, J. F. (1995), *Paroles régionales : normes, variétés linguistiques et contexte social*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.

<sup>15</sup> Fondés sur l'acceptation mutuelle qui n'occulte pas la valeur symbolique et dominante du français standard.

- BONNOT, J.F.P. *et al.* (2002), « Alternance codique et focalisation dans le discours de pasteurs bilingues français/alsacien », in *Actes du Colloque Ordre et Distinction*, Paris, Champion (éds: Schedecker C., Charolles M., Kleiber G.).
- BOULANGER, J-C. (2001), « La francophonie : une norme, des normes, un dictionnaire, des dictionnaires ? », in Laroussi, F. et Babault, S. (dirs), *Variations et dynamisme du français : une approche polynomique de l'espace francophone*, Paris, L'Harmattan, 29-50.
- CALVET, L.-J. (2004). *Essai de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes ?*, Paris, Plon.
- CALVET, L.-J. (2007). « Pour une linguistique du désordre et de la complexité », in *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, n° 1, Paris, L'Harmattan, 3-71.
- CHAUDENSON, R. (1991). *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Université de Provence, Institut d'Etudes créoles et francophones et Didier Erudition.
- DAFF, M. (1998). « Le français mésolectal comme expression d'une revendication de copropriété linguistique en francophonie », in Queffélec, A. (éd.), *Le français en Afrique*, n° 12, Paris, Didier-Erudition, 55-61.
- CORBEIL, J-C. (1983). « Eléments d'une théorie de la régulation linguistique », in BEDARD, E. et MAURIS, J., *La norme linguistique*, Québec/Paris, Conseil de la langue française/Le Robert, 281-303.
- CLYNE, M. (éd) (1992). *Pluricentric languages: Different Norms in Different Nations*, Berlin/New York, de Gruyter.
- DUBOIS, J. (1984). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- FEUSSI, V. (2006). *Une construction du français à Douala-Cameroun*, thèse de Doctorat, Université François Rabelais de Tours.
- FEUSSI, V. (2007). « Le français et les pratiques linguistiques en contexte urbain au Cameroun : une dynamique interactionnelle », in *Le français en Afrique*, n° 22, 233-252.
- FEUSSI, V. (2008). *Parles-tu français ? Ça dépend ... Penser, agir, construire son français en contexte plurilingue – Le cas de Douala au Cameroun*, Paris, L'Harmattan.
- FEUSSI, V. (à paraître), « L'identité francophone au Cameroun, un construit contextualisé : pour un enseignement/apprentissage de la pluralité linguistique », inédit.
- GHOMSI, E. (1972). « *Les Bamilézés du Cameroun : essai d'étude historique des origines à 1970* », Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> Cycle, Université de Yaoundé.
- GREENBERG, J. (1948). *African language classification*, Bloomington, Indiana university press.
- KENGNE, V. M., (2005). « Dynamique du français à l'Ouest Cameroun : le cas du journal « Ouest-Echos » », Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé I.

- LAFAGE, S. (1995). « De la particularité lexicale à la variante géographique, une notion évolutive en contexte exolingue », in *Le régionalisme lexical, A-S*, Paris, Duculot, 90-98.
- LATIN, D., QUEFFÉLEC, A. et TABI-MANGA, J. (1993). *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologie*, Paris, AUPELF-UREF.
- LATOUR, B. (2006). *Changer de société – Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- MOREAU, M.L (1997). « Variation », in MOREAU, M.L *Sociolinguistique : concepts de base*, Liège, Mardaga, 283-284.
- MULLER, B. (1985), *Le français d'aujourd'hui*, Paris, Klincksieck.
- NTENDONDJEU, M. N. (2006). « Le français dans les discours d'évangélisation à l'Ouest-Cameroun : créativité et enjeux sociolinguistiques », Université de Dschang, inédit.
- PLOOG, K. et RUI, B. (éds), (2005). *Appropriation du français en contexte multilingue, Actes du Colloque « Situations de plurilinguisme et enseignement du français en Afrique »*, Besançon 16-17 novembre 2003], Presses universitaires de Franche Comté.
- PÖLL, B. (2001). *Francophonies périphériques*, Paris, L'Harmattan.
- PÖLL, B. (2005). *Le français langue pluricentrique ? Etudes sur la variation diatopique d'une langue standard*, Frankfurt am Main, Peter Lang.
- QUEFFÉLEC, A. (1998). « Les emprunts : les mots qui se souviennent », in *Le français en Afrique*, n° 12, Paris, Didier-Erudition, pp. 363-377.
- REY, A. (1994), « A la recherche de la norme : un dictionnaire québécois », in *Langues et sociétés*, n° 8, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 311-316.
- ROBILLARD, D. de, (2001). « Peut-on construire des « faits linguistiques » comme chaotiques ? Quelques éléments de réflexion pour amorcer le débat », in *Marges-linguistiques*, n°1, 163-204.
- SINGY, P. (1996). *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan.
- TSOFAK, J.B (2002). « Publicité, langue et plurivocalité au Cameroun », in *SudLangues*, n° 1, (en ligne), Dakar, UCAD, 22-36. Disponible in [www.refer.sn/sudlangues](http://www.refer.sn/sudlangues).